

L'Union européenne soutient la réduction de la pauvreté et le développement économique au Tchad.

La Commission européenne a approuvé aujourd'hui le Programme d'Action Annuel 2010 du Tchad pour un montant total de 37 millions d'euros octroyés sous forme de don.

A cette occasion, le Chef de Délégation de l'UE au Tchad, M. Gilles DESESQUELLES a déclaré: *"La mise en œuvre des projets du Programme d'Action Annuel 2010 permettra de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement"*.

Le Programme d'Action Annuel 2010 est composé de deux projets qui visent la valorisation des ressources naturelles tchadiennes. Il contribuera ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales au Tchad et à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

La première action est un Programme d'appui au développement local intégré à la gestion durable des ressources naturelles (PADL II). Il a pour objectif la réhabilitation du Sud et de l'Est du Tchad. Doté de 14 millions d'euros, ce programme prévoit:

- un appui à la mise en œuvre des plans de développement locaux et un soutien à la structuration des acteurs du développement local à l'Est du Tchad.
- la conservation et de la valorisation du patrimoine écologique et culturel du Parc National de Zakouma (PNZ) dans le Sud-est du pays.

La seconde constitue la première phase du projet d'accès à l'eau potable et d'assainissement. Doté de 23 millions d'euros, ce projet vise l'amélioration des conditions de vie et de santé des populations à travers un accès étendu, durable et équitable à l'eau et à l'assainissement. Il couvre:

- des activités de préparation aux travaux prévus dans la phase ultérieure
- le renforcement des capacités nationales
- le renforcement des dispositifs d'exploitation des points d'eau potable dans les zones d'intervention des précédents projets.

Background

Cette programmation s'inscrit dans le Programme Indicatif National du 10^{ème} Fonds européen de développement. Défini en concertation avec la République du Tchad, ce Programme Indicatif National est doté d'une enveloppe globale de 311 millions d'EUR et couvre la période 2008 – 2013. Il s'articule autour de deux domaines prioritaires : la bonne gouvernance centrale et locale et le développement durable dans les secteurs des infrastructures et du développement rural.

Le Tchad est un vaste territoire disposant d'atouts naturels: terres cultivables, importantes ressources forestières, eaux souterraines et de surface, un cheptel estimé à plus de 10 millions de têtes, une faune sauvage abondante et des ressources halieutiques conséquentes. La valorisation de ces ressources naturelles est essentielle notamment pour améliorer les conditions de vie des populations rurales tchadiennes. La gestion durable des ressources naturelles et l'établissement d'une bonne gouvernance locale de celles-ci apparaissent comme une priorité.

Pour plus d'information, merci de contacter:

Gilles DESESQUELLES

Chef de Délégation de l'Union européenne en République du Tchad

Téléphone : + (235) 22 52 72 76.

Email : Gilles.DESESQUELLES@ec.europa.eu,

www.deltcd.ec.europa.eu.

